

# Portrait de la MRC de Témiscamingue

Située en Abitibi-Témiscamingue, la MRC de Témiscamingue a débuté un programme de gestion des matières organiques en 2011 afin d'atteindre les objectifs fixés dans son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). La municipalisation du programme de collecte, transport et traitement (CTT) est, selon la MRC, le principal facteur de succès de son programme de gestion des matières organiques (MO).

La MRC de Témiscamingue a choisi d'aménager sa propre plateforme de compostage, en raison de l'absence d'installation de traitement existante située à proximité. Cette dernière fait partie intégrante de son Centre de valorisation du Témiscamingue (CVT). Cet aménagement lui permet d'économiser sur les frais de transport qui auraient été occasionnés si elle avait été contrainte d'effectuer le traitement à l'extérieur de son territoire.

La MRC assure l'entière gestion de son programme portant sur les MO allant de la collecte effectuée avec son propre camion jusqu'au traitement à sa plateforme de compostage.

## PORTRAIT DE L'ENTITÉ

Population  
**15 216**  
habitants

Nombre d'ICI  
sur le territoire\*  
**662**

\*Les industries issues du secteur agroalimentaire, les papetières et les exploitations agricoles sont exclues de ce portrait.

## HISTORIQUE

La MRC de Témiscamingue est l'entité ayant compétence pour la gestion des matières résiduelles sur son territoire.

**2011** : Achèvement de la plateforme de compostage et implantation de la collecte des MO au niveau résidentiel et pour les petits ICI assimilables à cette collecte; adhésion volontaire des autres ICI.

**2017** : Mise en place, par la MRC, d'un [règlement](#) encadrant la gestion des matières résiduelles (GMR). Des pénalités y sont prévues dans le cas où des MO se retrouvent dans un bac différent de celui dédié à ces matières.

## APPROCHE DE COLLECTE

**La MRC de Témiscamingue distingue deux types de collecte :**

- **Collecte résidentielle** : Collecte desservant le secteur résidentiel et les ICI assimilables selon le calendrier de collecte résidentielle.
- **Collecte spéciale** : Collecte offerte à tous les ICI, mais plus spécifiquement aux ICI générant de grandes quantités de MO, selon un calendrier flexible.

### Fréquences de collecte

- **Collecte résidentielle** : La collecte a lieu toutes les deux semaines l'été et aux quatre semaines l'hiver.
- **Collecte spéciale** : Les ICI peuvent bénéficier d'une collecte hebdomadaire ou bihebdomadaire. En raison du vaste territoire à couvrir, la MRC leur suggère de se munir de plusieurs équipements permettant ainsi de réduire les fréquences, de diminuer les déplacements des camions et par le fait même, les émissions de gaz à effet de serre (GES).

## Équipements de collecte

- **Collecte résidentielle** : bacs de 360 L.
- **Collecte spéciale** : bacs de 360 L ou de 1100 L. La MRC suggère les bacs de 1100 L en dernier recours, car ils sont plus lourds et susceptibles aux bris lors de la collecte. Il n'y a pas de maximum au nombre de bacs.

Les sacs de plastiques certifiés compostables sont acceptés dans la collecte de même que les sacs de papier.

La collecte en conteneur n'est pas possible, puisque la MRC est uniquement propriétaire de camions à chargement latéral.

En 2018, ce sont 101 tonnes de MO qui ont été récupérées dans les ICI desservis par la collecte spéciale, ce qui représente 8 % de l'ensemble des MO récupérées (résidentiel et ICI).

## TARIFICATION

- **Équipements** : Les bacs de 360L ont été distribués à tous les ICI assimilables à la collecte résidentielle et la facturation a été intégrée à leur compte de taxes. Les ICI desservis par la collecte spéciale doivent se procurer les équipements auprès d'un détaillant désigné par la MRC.
- **Coûts de CTT** : Les coûts de CTT varient d'une municipalité à l'autre. N'étant pas responsable de la facturation de ces services, la MRC facture aux municipalités un montant en fonction d'une quote-part.

## MESURES D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION (ISÉ) MISES EN PLACE

- Diffusion d'une quinzaine de [capsules vidéo](#) bilingues portant sur le tri des matières.
- Déploiement d'une équipe d'agents verts ayant pour mission de sensibiliser les participants à la collecte des MO et de distribuer des billets de courtoisie au besoin.
- Mise en place par la MRC d'une ligne info-collecte.
- Publication de chroniques dans le journal local, soirées d'information et formations sur le tri adéquat des matières dans les écoles.
- Offre de formations et d'ateliers gratuits sur le tri.
- Embauche d'un écoconseiller à temps plein ayant pour mandat de rencontrer les ICI et de les aider dans l'implantation de la collecte des MO.
- Publication du [Bottin Écolo](#) servant de guide à la gestion des matières résiduelles (vise le secteur résidentiel et ICI).



(Diffusion des capsules vidéo les BACS/the BIN qui mettent en scène la « famille Bac ».  
Crédit photo : MRC de Témiscamingue)

## BONS COUPS

- Le choix de l'équipement de collecte ainsi que la fréquence de celle-ci ont été adaptés pour les ICI générant de grandes quantités de MO.
- Un écoconseiller a personnalisé le service d'accompagnement.
- La collecte, le transport et le traitement des matières ont été municipalisés.
- Pour favoriser la participation des citoyens et un tri adéquat des MO, des mesures d'ISÉ ont été déployées tout au long du projet.



Compost produit avec les MO des secteurs résidentiel et ICI offert gratuitement.

Crédit photo : MRC de Témiscamingue

## DÉFIS À RELEVER

- Conserver les bonnes habitudes de tri des ICI participants dans le temps en réitérant des messages et activités d'ISÉ.
- Convaincre le secteur de la restauration rapide et les casse-croûtes d'adhérer à la collecte des MO. Les résidus non compostables mélangés aux restes de table (ex. : ustensiles jetables, sachets de condiments, etc.) complexifient le tri pour les employés.

Portrait réalisé en juin 2020